



**Syndicat National Unitaire
des Instituteurs, Professeurs d'école et Pegc**
3 bis rue Voltaire – Troyes

03.25.73.70.07
snu10@snuipp.fr

Troyes, le 2 décembre 2022

Madame la Directrice Académique
des Services de l'Éducation Nationale
30, rue Mitantier
BP371
10025 TROYES cedex

COURRIER MAIL

Objet : panne accidentelle du réseau de distribution électrique

Madame la Directrice Académique,

La panne accidentelle du réseau électrique de ce jour dans notre département nous conduit à vous alerter sur les points suivants :

Il est bien envisagé de fermer les établissements et écoles en cas d'interruption programmée du service de distribution électrique pour des raisons évidentes de sécurité.

Mais aucun plan particulier de mise en sécurité des élèves et des personnels n'est à ce jour prévu en cas de panne accidentelle alors que les risques demeurent au moins identiques.

Par la présente, nous vous demandons de bien vouloir nous informer des mesures que vous comptez prendre afin de prévenir de tels risques. Les plans particuliers de mise en sûreté peuvent-ils définir les conduites à tenir face à de tels événements ? En effet, nous avons pu observer qu'une coupure de courant pouvait entraîner la perte de toute communication avec les écoles et établissements et la mise hors service des dispositifs de sécurité et d'incendie. Certains cheminement dans des zones sombres peuvent présenter un risque pour les personnes...

Dans l'hypothèse où aucune mesure particulière n'a jusque là été envisagée pour gérer cette situation, nous pensons qu'une réflexion doit être menée rapidement sur le sujet en collaboration avec tous les services de l'état compétents afin qu'une information claire et précise sur les conduites à tenir puisse être transmise à l'ensemble des personnels.

Dans cette attente, nous pensons par ailleurs qu'une communication en direction des écoles et établissements doit leur parvenir dans les plus brefs délais afin de les informer sur les événements survenus et l'éventuelle réflexion qui va être menée.

Nous vous prions de croire, Madame la Directrice académique, en l'attachement du SNUipp-FSU 10 et de ses membres au Service public d'éducation

Les représentants du SNUipp-FSU Aube